

## Synthèse de l'atelier B

### Comment devrait évoluer le métier de Préposé/e d'aide à domicile (PAD)?

SYNTHÈSE OU CONCLUSION	
Quant aux ENJEUX majeurs soulevés par le thème	Quant aux CHANGEMENTS ou idées pour résoudre ces enjeux
<b>Le Client :</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Les participantes émettent des <i>doutes</i> sur la vision d'une clientèle « technologique » et des services par des robots. De toute façon, les personnes auront encore besoin d'un contact humain...</li><li>• Elles expriment la <i>croissance</i> que ... le contact humain et l'impossibilité de le remplacer par des technologies resteraient majeur et que ce ne serait pas appelé à changer.</li><li>• Les personnes en demande d'aide seront beaucoup plus nombreuses, les chiffres présentés le démontrent, elles se demandent si le nombre de préposé/es va suivre.</li><li>• Les personnes seront de plus en plus exigeantes et magasineront les services. Elles exigeront la qualité et seront plus au courant de leurs droits, donc plus revendicatrices en termes de services et de compétence. Par contre, ce phénomène se constate déjà! Une augmentation des exigences ne fait pas consensus dans l'atelier.</li><li>• L'augmentation des personnes avec des pertes cognitives constitue un défi, ces personnes seront d'autant plus vulnérables et dépendantes.</li><li>• La tarification des services risque de diminuer l'accès et la tendance à attendre à la dernière minute, peut-être pour des raisons économiques, risque d'être encore présente. Par contre, la population est de plus en plus habituée à payer pour des services...</li><li>• Les personnes seront vieilles plus longtemps et vont « mourir plus longtemps ».</li><li>• Les besoins vont augmenter et se complexifier, les normes risquent de devenir une entrave à l'accès.</li><li>• L'impact économique se fera sentir plus particulièrement en milieu rural, les distances pour donner les services seront un facteur important.</li><li>• Les services devront tenir compte de différents aspects et évaluer l'effet du nombre d'heures, des distances et de la disponibilité du personnel mais s'ajoutera sans doute l'aspect financier et la capacité de payer pour ces personnes.</li><li>• L'aspect financier est et restera un enjeu majeur.</li></ul>	
<b>Changements probables de rôles et travail de la PAD d'ici 2030</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>• Changement à prévoir dans les outils à utiliser, l'équipement d'assistance va évoluer et la formation nécessaire à leur utilisation sera importante voire essentielle. Cela amènera une plus grande responsabilité des préposés(es)</li><li>• Nous pensons que le gouvernement va prendre acte de ces changements et devrait travailler en amont des problèmes.</li><li>• La limite d'action due à l'étendue du territoire soulèverait probablement des contraintes d'accès et pourrait concourir à la migration des Préposées près des services, donc dans les villes centre.</li><li>• Les préposées devront être des personnes super polyvalentes et devront s'adapter à des horaires exigeants et variables. Cet aspect est aussi nommé comme un atout pour l'attraction du personnel en offrant des horaires flexibles qui permettent la conciliation travail/vie personnelle.</li></ul>	

- Bien sûr certaines technologies de communications permettront d'alléger une partie du travail mais ce ne serait pas la panacée.
- Les préposés(es) seront de plus en plus alertes par rapport aux milieux de vie des personnes aidées lequel est aussi leur milieu de travail. Ils et elles seront plus à l'écoute des besoins particuliers et auront des moyens et des façons de faire mieux adaptés.
- Les préposés(es) seront de plus en plus les « premiers témoins » des conditions de vie des personnes à domicile et deviendront par le fait même des référents (et agents de signalement) essentiels.
- Les organisations devront s'adapter à ces nouvelles réalités et fournir un encadrement spécialisé à ses travailleuses en plus d'être vigilantes face aux risques potentiels de ce type de travail.

### Changements probables des qualifications requises de la PAD d'ici 2030

- Les entreprises sont déjà à l'affût des besoins de formation de leur personnel; elles devront probablement mettre en place des programmes de formation *continue* et de plus en plus *spécialisée*.
- Le bassin de recrutement changera : des personnes formées « au public » et déjà diplômées seront de plus en plus nombreuses dans les EÉSAD. Cela aura assurément une influence sur le programme de formation de l'EÉSAD. Il sera important de maintenir un canal de recrutement « personnel » afin de ne pas échapper des « bonnes personnes » que l'on pourra former nous-mêmes.
- Les travailleurs et travailleuses devront être mieux formés au plan « médical » afin d'adapter leur travail mais surtout de signaler les détériorations de l'état de santé et la perte d'autonomie des personnes aidées.
- Avec ces changements surviendront des enjeux de recrutement. La promotion et la valorisation du travail de la PAD au-delà du salaire (aspect non négligeable) constitue un défi de taille. Le travail ne sera pas plus facile, probablement plus complexe et devra avoir (ou gagner sans cesse) ses lettres de noblesse.
- Il faut prévoir un grand défi d'adaptation à des problèmes de santé de plus en plus aigus et des demandes de soins de plus en plus invasifs. Il sera important de ne pas spécialiser les gestes et compartimenter les soins. Il ne faudrait pas que ça devienne des spécialistes du lever... sans autre type d'intervention, ce qui ferait qu'une *personne aidée* le serait *par plusieurs PAD*. Le contact humain et la relation avec les personnes resteront au centre des préoccupations des organismes et de son personnel. Il est essentiel de conserver cet aspect.
- Toutes les personnes de l'atelier témoignent que l'augmentation de la lourdeur, des contraintes financières et des problèmes pointus feront partie du décor. Les PAD devront continuer d'être polyvalentes, attentives et compétentes... avec la contrepartie de la reconnaissance de ce travail essentiel.

*Rapporteur:* **Bernard POIRIER**, Directeur du Centre d'action bénévole Rimouski-Neigette

*Animateur:* **André RICHARD**, Porte-parole de l'Aile rurale des EÉSAD (Qc) et Codirecteur de Multi-services Corpo d'aide à domicile (Gaspésie)

## Questions proposées à cet atelier B

### LES CLIENTS : ÉVOLUTION du NOMBRE, des BESOINS et des EXIGENCES D'ICI 2030

\* Plus nombreux. Plus longue espérance de vie. Plus informés-éduqués. Plus exigeants. Plus boomers. Etc.

- Quels effets pour l'EÉSAD entraînera le *nombre* accru d'aînés ( $\pm 20\%$ ) en volume, intensité, diversité, etc.?
- Quels effets pour l'EÉSAD de *longévité* accrue, parfois autonome ( ) ou moins autonome ( )?
- Comment identifier les *nouveaux* besoins de services? Boomers) Comment les caractériser (ou les qualifier)?
- Quels nouveaux services ne sont pas fournis par les EÉSAD en 2016... mais pourraient l'être si ...?
- Comment identifier et caractériser les *nouvelles* exigences de prestation? Quels gros changements?
- Ces besoins et exigences pourraient-ils différer *selon les milieux* : urbain, semi-urbain ou rural? Migration?
- Nombre, rôles et statut des proches aidants? Impact sur travail des PAD?
- Quels *enjeux* majeurs se profilent à l'horizon de 2030 quant aux clients (nombre, profil, besoins)?

### PRÉPOSÉ-E (PAD): CHANGEMENTS PROBABLES DE SES RÔLE ET TRAVAIL D'ICI 2030

\* Préposé-e d'aide à domicile (PAD). En France, on y réfère comme « auxiliaire de vie ».

- Les *rôles* du préposé sont (1) prestataire de services, (2) ambassadeur et vigie de l'Entreprise et (3) bon samaritain (pour signalement), pourraient-ils changer d'ici 2030? En quoi et comment?
- Quelles *conséquences évidentes* auraient les besoins/exigences des clients sur le métier de préposé-e?
- Comment évoluerait le bassin et le profil des candidatures (âge, formation, motivation, mobilité, exigences, etc.) au poste de PAD, donc les recrutement/embauche/conservation?
- La *PAD* génère la qualité des services : comment faire évoluer sa sélection, ses compétences, ses conditions de travail, sa rémunération, son affectation, sa reconnaissance sociale, autres? **La qualité est traitée en Atelier A.**
- Pronostics quant à la syndicalisation des PAD? Tendances en ce domaine? Impacts prévisibles?
- Faudrait-il - et si oui, comment - faire reconnaître/valoriser le travail de PAD par la population et les métiers contigus (préposées aux bénéficiaires, infirmières, gestionnaires publics, etc.) (Journée nationale des PAD?)
- Quels *enjeux-défis* dus à l'évolution du travail des préposé-e-s se profilent à l'horizon 2030?

### PRÉPOSÉ-E (PAD): CHANGEMENTS PROBABLES DES « QUALIFICATIONS REQUISES » D'ICI 2030

\* Salaire et conditions de travail font partie des coûts du service – traité aussi dans l'Atelier C.

- Quel effet sur les compétences (savoir + savoir-faire + savoir-être) aurait l'évolution du travail de la PAD?
- Quelles *nouvelles* formations de base (géronto, santé, techno, etc.) feraient partie des qualifications de 2030?
- Quel effet de nouvelles qualifications/conditions de travail pourraient-elles avoir sur les EÉSAD?
- Le financement des formations ou éducation permanentes changerait-il? Comment?
- Quels trois (3) enjeux majeurs, quant au métier de PAD, faudra-t-il dénouer d'ici 2030?